L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 361.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

A TRAVERS LA VILLE

ET L'HYGIÈNE...

Demeurant à Pecq (Belgique), route nationale, M. Jules Beys, 62 ans, sans profession, est propriétaire d'un bloc de maisons situé boulevard de Metz, 43, cour Beys. Malgré les demandes réitérées des locataires, il fit la sourde oreille et omit de faire vidanger les fosses d'aisance, provoquant, du fait de cette négligence, une infection dans le quartier. La police a verbalisé à l'encontre de ce propriétaire réfractaire.

UNE SEPTUAGÉNAIRE RENVERSÉE PAR UNE AUTO

Un accident de la circulation, heureusement peu grave, s'est produit, hier, vers 16 h. 10, à l'intersection du boulevard Gambetta et de la rue Pierre-de-Roubaix. En traversant la chaussée centrale, Mme Rogier, 73 ans, ménagère, domiciliée 39, rue d'Antoing, cour Wynck, 8, fut renversée par une automobile se dirigeant vers le canal. La victime fut projetée sur la chaussée et, après avoir été examinée par M. le docteur Delahousse, elle fut dirigée sur l'hôpital « La Fraternité », pour contusions multiples et blessure à la jambe droite. Enquête au 5e arrondissement.

GARAGE PEU SÛR

Le préposé d'octroi Julien Mortier, 33 ans, rue Fragonard, 90, avait déposé sa bicyclette dans la cave de la mairie. Un bécanier la lui enleva. Enquête en cours.

MÉNAGE D'OISEAUX

M. le commissaire de police du 5e arrondissement a été saisi d'une plainte de Mme Appourchaux, née Marthe Bailliez, 27 ans, ménagère, 45, rue d'Avelghem, qui accuse son mari, Raymond Appourchaux, 37 ans, chauffeur d'auto, de se livrer à tout propos à des scènes de violence contre elle.

Mardi dernier encore, il lui porta des coups de pied et de poing et, non satisfait de cet acte de brutalité, il se saisit d'une bouilloire qu'il lança dans la direction de sa femme. Celle-ci ne fut pas atteinte, mais le récipient toucha à la tête une voisine, Mme Albertine Verbrugghe, 19 ans, sans profession, même adresse, qui se trouvait dans la cour de l'immeuble. Cette dernière a également déposé une plainte contre le mari brutal et mauvais voisin.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE ROUBAIX

Voici les premiers résultats des Concours de fin d'année scolaire 1940-1941.

CLASSE D'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

(Profesr : M. Francis Bousquet)

Cours supérieur. — 1er Prix à l'unanimité : Demulier Andrée.

1er Accessit : Lallemand Madeleine.

Cours moyen. — 1re Mention à l'unanimité : Lierman Madeleine.

1re Mention : Fievet Paulette.

2e Mention à l'unanimité : Quivron Alfred, Picavet Madeleine, Monart M.-Thérèse.

3e Mention : Foreau Jean, Hibon Eliane, Delvarre Lucien.

3e Mention : Lolivier Maurice, Flouvier Bernadette, Priau M.-Raphaele.

Le jury se composait de : M. Francis Bousquet, président ; M. Albert Duhamel ; Mme Vandebogaerde et Mlle Agnès Verier.

CLASSES DE SOLFÈGE

(Professeur : Mlle Hordoir)

Cours supérieur. — 1er Prix à l'unanimité : Hibon Eliane, Noppe Monique.

1er Prix : Vandenabelle Jacqueline.

2e Prix : Devilleneuve Georges, Menart M.-Thérèse, Picavet Madeleine, Vanoverberghe Andrée.

2e Accessit à l'unanimité : Flouvier Bernadette.

2e Accessit : Grousez Denise.

SOLFÈGE

(Profr : Mme Bacquart, M. Carpentier)

Cours moyen. — 1re Mention à l'unanimité : Denis Charles, Jovenaux Paul, Dedonker Hélène.

1re Mention : Delvarre Lucien, Devogel Jacques, Pennequin Franchie, Bourlet Robert.

2e Mention à l'unanimité : Rene Eckhaut, Carlier Marcel, Vanhoorde Fernand.

3e Mention : Lafaye Colette, Lecapitaine Odette, Flamencourt Paule, Leman Olga, Henno Raymonde.

3e Mention à l'unanimité : Bonnel Monique.

3e Mention : Hennebel M.-Thérèse, Bouquenoy Marcelle, Prouvost Lucette, Terryn Paule.

SOLFÈGE CHANTEURS

(Professeur : M. Leclercq

Première Division. — 1re Mention : Cornil Joseph.

2e Mention : Fievet Paulette.

3e Mention : Van Boghoute M.

Deuxième Division. — 1re Distinction : Leconte Maurice, Lerisson Thérèse, Lallemand Georgette, Priau M.-Raphaele.

3e Distinction : Vanoverberghe J.

Troisième Division. — 1re Nomination à l'unanimité : Lolivier M.

1re Nomination : Cappelle J.

2e Nomination à l'unanimité : Dewalsche Jean-Claude.

2e Nomination : Maillard M.

3e Nomination : Vandaele Ad.

Les divers jurys se composaient de : M. Francis Bousquet, président ; M. Albert Duhamel, Mmes Courtray-Lommez et Grimonprez-Lams ; Mlles Bayard Marguerite et Evrard Jeanne.

DÉFENSE PASSIVE

OCCULTATION DES LUMIÈRES

Il a été constaté que de nombreuses personnes n'observent plus ou pas assez les prescriptions concernant l'occultation des lumières.

Il est rappelé à la population qu'elle doit, dès la tombée de la nuit, veiller à ce qu'aucun rai lumineux ne puisse passer par les portes ou par les fenêtres.

A cet effet, elle doit, comme il l'a déjà été prescrit à plusieurs reprises, camoufler soigneusement, au moyen de stores ou de rideaux suffisamment larges pour empêcher le passage de la lumière.

Les divers services de police sont chargés d'exercer une surveillance rigoureuse et les contrevenants seront sévèrement punis.

SECOURS AUX PERSONNES PRIVÉES DE RESSOURCES

Le paiement aura lieu au bureau de bienfaisance d'après l'horaire suivant :

Jeudi 10 juillet. — A 14 h., numéro 1 à 480 ; à 15 h. 481 à 1.000 ; à 16 h., 1.001 à 1.500 ; à 17 h., 1.501 à 2.370.

Vendredi 11 juillet. — A 8 h. 30, numéro 2.371 à 2.850 ; à 9 h., 2.851 à 3.640 ; à 10 h., 3.641 à 4.500 ; à 11 h., 4.501 à 5.280 ; à 14 h., 5.281 à 5.750 ; à 15 h., 5.751 à 6.140 ; à 16 h., 6.141 à 6.450.

Prière de se conformer strictement à cet horaire.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

MORT POUR LA FRANCE

La mairie a reçu l'avis de décès du soldat **Maurice Fiers**, né le 16 octobre 1914, à Roubaix, du 11e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie, inhumé le 14 juin 1940 au cimetière de Saint-Benoit-sur-Seine (Aube). Ses parents sont domiciliés à Roubaix, 39, rue Beaurewaert, cour Carpentier, 3.

Train bavarois de secours

L'Administration allemande du train bavarois de secours fait savoir qu'elle ne cesse son service de livraison de soupe.

En conséquence, les personnes qui avaient payé d'avance pour la semaine en cours sont informées qu'elles seront remboursées, au bureau des écoles, sur présentation de leur carte bleue, dans l'ordre suivant :

Vendredi 11 juillet, de 8 h. à 11 h. 30, pour les noms commençant par les lettres A jusque M. ; de 14 h. à 17 h. 30, pour les noms commençant par les lettres N jusque Z.

Samedi 12 juillet, de 8 h. à 11 h. 30 pour les retardataires.

AVIS AUX FUMEURS

Suite à une entrevue entre M. Fleuris Vanherpe, Maire, et de M. Sandras, Commissaire central, la décision suivante a été prise au sujet de l'ouverture des débits de tabac :

« Les débits de tabac seront ouverts au public, pour la vente du tabac, seulement aux heures fixées par l'Administration française, soit de 18 à 19 h., en semaine, et de 11 à 12 h., les dimanches et jours fériés.

» Aucune file d'attente ne sera tolérée devant les bureaux de distribution ».

Déclaration des appareils ou machines à imprimer

La Mairie nous communique :

« Nous rappelons que les propriétaires d'appareils ou machines d'imprimerie ainsi que tout matériel pouvant servir à la composition ou à la reproduction des circulaires, tracts ou papillons, doivent, en vertu de l'arrêté préfectoral du 9 juin 1941, en faire la déclaration immédiate à la Mairie de leur résidence.

Pour Roubaix, les déclarations sont reçues au Secrétariat de la Mairie, 2e étage, Bureau 21, elles doivent comporter les renseignements suivants : nom et adresse du détenteur, caractéristique de l'appareil, N° et marque et l'usage auquel il est destiné ».

ETAT CIVIL

Naissances. — Marie Agnès Carter, rue du Caire, 155 bis, née à la Maternité Municipale, avenue Julien-Lagache, 20.

Publication. — Léon Vermeersch, boulanger-pâtissier, rue de l'Ommelet, 184, et Marthe Soiblin, sans profession, rue Daubenton, 97.

Décès. — Gustave Maes, 81 ans, Leonie Hessens, 18 ans ; Camille Devos, 64 ans ; Marie Delrue, veuve Coudoux, 67 ans ; Leonard Mestdag, 77 ans ; Adolphe Helin, 84 ans ; Suzanne Cavelier, épouse Tonneau, 33 ans.

WATTRELOS

Une citation à l'ordre du régiment

Nous apprenons par le « Journal Officiel » que le soldat Julien Dumortier, du 151e R. I., demeurant 541, rue du Montalaux, vient de recevoir une citation à l'ordre du régiment, pour les services volontaires de liaison qu'il a accomplis du 3 au 10 avril 1940. Cette citation lui accorde la Croix de guerre avec palme. Son père, M. Julien Dumortier, est sympathiquement connu comme chef de travaux dans une grande entreprise de Marcq-en-Barœul.

RÉPARTITION DES POMMES DE TERRE

Une répartition de pommes de terre, à raison d'un kilo par personne au prix de 4 fr. 65, s'opère actuellement contre remise du ticket 2e décade de juillet.

Il est rappelé aux détaillants qu'ils ne seront servis qu'après avoir remis à leur fournisseur les tickets justificatifs de la précédente répartition.

Fraternelle des Combattants. — Dimanche 13 juin, de 9 h. 30 à midi au siège, café Delcroix, 15, Grand Place, permanence du Cinquième Secours aux adhérents et fils d'adhérents prisonniers.

Se munir de la carte blanche et de la dernière carte de prisonnier reçue.

Aux mêmes heures, permanence habituelle pour tous renseignements concernant les anciens combattants.

CROIX

Secours National

Le Comité du Secours National remercie la population de l'empressement qu'elle a montré à répondre à son appel. Les effets d'habillement et de chaussures ainsi que le linge et les lainages qui ont été remis samedi et dimanche aux équipes de jeunes gens qui ont parcouru les rues de Croix ont été confiés à l'ouvroir du boulevard Zola et aux ouvriers et ouvrières spécialisés pour effectuer les réparations nécessaires. Un certain nombre d'habitants ont bien voulu déposer dans les troncs qui leur ont été présentés leur obole pour venir en aide aux malheureux ; le Comité a été très touché de leur geste et les en remercie bien sincèrement.

Il tient tout particulièrement à féliciter et à remercier les équipes de jeunes gens qui, par une température caniculaire se sont imposé cette tâche de solidarité.

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

A PROPOS DE L'ENVOI DE COLIS AUX PRISONNIERS

Le Comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre de Croix a fait apposer une affiche concernant la remise des denrées et tabacs destinés aux prisonniers.

Comme une distribution aura lieu au début de la semaine prochaine et que cette note semble n'avoir pas été comprise par les familles, le Comité d'entr'aide nous prie d'apporter les précisions suivantes :

D'abord, la note en question ne concerne que l'envoi des denrées remises par lui. Il est en effet interdit dorénavant aux Comités d'entr'aide de remettre aux familles les dons que lui confie le Secours National ; il est obligatoirement tenu à les envoyer lui-même aux prisonniers.

Ce procédé, qui implique toute une organisation et des frais supplémentaires de ficelle et de papier ou carton, est difficilement réalisable ; aussi le Comité de Croix a-t-il jugé plus simple et plus pratique de procéder de la manière suivante :

Dorénavant, les denrées qu'il destinera aux prisonniers de guerre seront mis sous enveloppe au siège du ravitaillement, 158, rue J.-Jaurès. Les familles, avisées par affiches et par la presse, du jour de cette distribution, devront se présenter au ravitaillement munies de l'étiquette envoyée par le prisonnier, de l'emballage nécessaire au colis, de l'adresse toute prête et de la carte remise par le Comité de Croix.

Elles pourront y apporter les denrées et friandises diverses qu'elles destinent à leur prisonnier et qui seront ajoutées au don du Comité. Les colis seront confectionnés devant les familles et ensuite expédiés par les soins du Comité.

Etat Civil. — Naissance. — Jean-Luc Martinez, rue Raspail, 21.

Décès. — Henri Lanoo, 72 ans, chauffeur.

WASQUEHAL

Secours de chômage et aux familles privées de ressources

Le paiement des secours de chômage et aux familles privées de ressources aura lieu demain vendredi, de 9 à 11 h., salle des fêtes du Capreau et de 14 à 16 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre. Les réclamations relatives aux paiements ne seront reçues que le même jour, de 16 h. 30 à 17 h. 30, au Bureau municipal de placement, 16, rue des Lilas.

Bureau de ravitaillement général

Il est rappelé qu'une augmentation de 100 grammes de pain par jour, ainsi qu'une ration supplémentaire de 450 grammes de sucre par mois sont accordées aux femmes enceintes pour la période des six mois précédent l'accouchement. D'autre part, les enfants de moins de deux ans obtiennent également 450 grammes de sucre supplémentaires. Pour la 1re catégorie se munir d'un certificat médical ou de la sage-femme et du numéro de la carte de ravitaillement. Pour obtenir le supplément pour les enfants de moins de deux ans, présenter le livret de famille et la petite carte de ravitaillement.

Une nouvelle répartition de pommes de terre

L'Administration municipale de Wasquehal avise la population qu'une nouvelle répartition de pommes de terre aura lieu à partir de ce jour à raison de deux kilos par personne, au prix de 4 fr. 85 le kilo. Cette répartition de pommes de terre nouvelles est distribuée comme ravitaillement pour les 2e et 3e décades de juillet. Les commerçants et détaillants sont invités à remettre les bons chez M. Decock, grossiste, 161, rue de Tourcoing pour samedi soir au plus tard.

Allocations militaires

Le paiement du coupon N° 1 d'allocation militaire afférent à la première quinzaine de juillet aura lieu au bureau de Poste, rue Ferrer, le mercredi 16 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les numéros 1 à 700, et de 14 à 17 h., 701 à la fin.

LES SOUPES POPULAIRES

Les bénéficiaires des soupes populaires pourront retirer leurs tickets de participation pour la semaine du 14 au 19 juillet, samedi, de 9 à 11 h., salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre et de 14 h. 30 à 16 h. 30, salle annexe rue de Roubaix, pour le Capreau.

Passage du contrôleur. — Le contrôleur des contributions directes se rendra en tournée à Wasquehal, salle des fêtes rue Jean-Macé, et recevra le public de 14 à 16 heures.

Pour obtenir des pneus de bicyclette. — Les cyclistes désirant obtenir le remplacement des enveloppes et chambres à air de vélo sont informés que des formules de demande sont tenues à leur disposition à la Mairie, 5e guichet. Après l'avoir rempli, les intéressés doivent faire compléter la formule par leur employeur, s'ils travaillent à plus de trois kilomètres de leur résidence. Cette distance est réduite à deux kilomètres pour les écoliers. Ils doivent ensuite faire attester par un vendeur agréé que la demande est justifiée. Faire ensuite viser le tout à la Mairie avant de reporter la demande chez le marchand de cycles.

Mutilés et invalides du travail. — Dimanche 13 juillet, de 10 h. à midi, permanence de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail, au siège, café Deschodt ttevaere, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

La retraite des anciens combattants. — Les anciens combattants de la guerre 1914-18 nés jusqu'au 20 juillet 1891 sont informés qu'ils peuvent faire constituer leur dossier de demande de retraite gouvernementale, dès aujourd'hui, à la Mairie, 3e guichet. Se munir des pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

Le fonctionnement des bureaux de la mairie. — Les bureaux de la mairie seront fermés lundi 14 juillet, après-midi. Les autres jours ouvrables, les bureaux ne sont ouverts au public que de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. M. le Maire reçoit ses administrés chaque jour de 9 à 11 h. et M. Mille, secrétaire général de la mairie ne reçoit le public que dans la matinée, pour permettre l'expédition des affaires en cours.

Aux bénéficiaires de jardins ouvriers. — Les détenteurs de jardins ouvriers distribués par les soins de la ville sont priés de rapporter à la mairie, 6e guichet, avant samedi 12 juillet, le questionnaire émis par la société des jardins populaires de Roubaix et comprenant la statistique familiale du bénéficiaire. Ceux qui, par erreur, n'auraient pas reçu ce questionnaire, sont priés de s'en faire délivrer un exemplaire également avant samedi, dernier délai.

Consultations prénatales. — Samedi 12, de 14 à 16 h., des consultations prénatales seront données à la maternité municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Au F. C. Wasquehalien. — Vendredi 11, à 18 h. 45, terrain municipal, rue de Lille à Mouvaux, entraînement de football et de culture physique en vue du brevet sportif national. Nouvelles inscriptions reçues au terrain le mardi et le vendredi à partir de 18 h. 30.

Association Sportive Wasquehalienne. — Le secrétaire se tient à la disposition des jeunes gens désireux de passer le brevet sportif national, au siège, 51, rue Delerue, tous les jours de 18 h. 30 à 20 h. Les séances d'entraînement ont lieu le jeudi et le vendredi à partir de 18 h., au terrain des sports, rue Delerue. Les examens du B. S. N. auront lieu le dimanche 27 juillet.

LYS-LEZ-LANNOY

Mort au Champ d'Honneur

La Mairie vient de recevoir l'avis officiel de décès du lieutenant Fernand Leclercq, du 411e régiment de pionniers E.M., décédé le 1er juin 1940, à l'hôpital-sana de Zuydcoote.

M. Leclercq, qui était né à Lys, le 15 décembre 1891, avait pris part à toute la campagne 1914-1918. Incorporé avec la classe 1911, au 17e régiment de chasseurs à cheval, il fut vite nommé brigadier et versé ensuite dans l'infanterie. M. Leclercq termina la guerre avec le grade de lieutenant. Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre avec palmes de la grande guerre, il fut rappelé le 31 août 1939 pour diriger la 4e compagnie du 411e régiment de pionniers, et c'est à la tête de sa compagnie qu'il fut grièvement blessé le 29 mai 1940.

M. Leclercq, qui résidait provisoirement à Tournai (Belgique), où il avait créé avec quelques anciens combattants, l'Œuvre des Poilus de France et dont il assurait les fonctions de trésorier, avait conservé de nombreuses attaches à Lys, sa commune natale.

Paiement de secours

Le paiement des chômeurs et personnes privées de ressources pour la période du 1er au 10 juillet aura lieu vendredi 11 courant, à la Mairie, 1er étage, dans l'ordre ci-dessous :

Chômeurs (Cartes jaunes) : De 1 à 400, à 8 h. ; de 401 à 750, à 8 h. 15.

Personnes privées de ressources (Cartes bleues) : De 1000 à 1270, à 8 h. 30.

Prière de se présenter dans l'ordre.

Consultation des nourrissons. — La première séance de consultation des nourrissons aura lieu jeudi 10 juillet, à 15 h. 30, à l'école maternelle, rue Jeanne d'Arc, sous la présidence de M. le docteur Richir.

WILLEMS

Secours National

Le Comité régional de Roubaix a désigné M. Emile Lesaffre, rue de la Victoire, comme représentant pour la commune de Willems.

M. Willems tiendra une permanence à la mairie le samedi, de 9 h. à 10 h., pour recevoir les demandes des familles nécessiteuses. Ces demandes seront soumises à l'examen du Comité.

HALLUIN

IL EST DÉFENDU DE LAISSER DANSER

Une contravention a été dressée à charge de M. Lenez, tenancier d'estaminet, ruelle St-Roch, par les gardes Cousinne et Vandalle, pour avoir laissé danser dans son café.

Amicale des A. C. (U.N.C.). — Les mères, épouses ou tuteurs des pupilles de la Nation, internés en Allemagne sont invités à se faire inscrire d'urgence au 236 rue de Lille, tous les jours, de 17 à 18 h. Dernier délai d'inscription, le samedi 12 Juillet soir.

RONCQ

Le Charbon

Demain vendredi 11 Juillet, les inscriptions ont lieu pour le Centre II : Rue de Lille, côté impair, N° 197 à 275 ; rue de la Vieille-Cour, sentier du Vinage, cité Masure, cité Couvreur, cité Desmazières, Chemin Vert jusqu'au Vinage, Carrière Mme Deflandre, Ferme du Grand Coulombier, quartier du Vinage.

Rue de Lille côté pair, N° 246 à 268 : Ruelle des Vicaires, rue des Arts, ruelle de l'Eglise, rue du Docteur-Galissot, rue de la Latte et rue de la Latte prolongée, rue des Cayennes, sentier de Neuville.

S'adresser au Cercle, rue du Docteur-Galissot.

BONDUES

AVIS A LA POPULATION

A partir de samedi 12 juillet, les bureaux de la Mairie seront fermés le samedi après-midi. Une permanence sera assurée pour le service de l'Etat Civil.

PAIEMENT DE L'ALLOCATION MILITAIRE

Les bénéficiaires de l'allocation militaire sont informés que le paiement de la 1re quinzaine de juillet s'effectuera le 11 et le 12 juillet, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., au bureau de la Poste.

Vol de pommes de terre. — Dans la nuit du 4 au 5 juillet, des individus ont pénétré dans un champ de pommes de terre dans lequel ils arrachèrent 300 plants.

Ce champ appartient à M. Vandeputte Charles, cultivateur au Molinel. Le lendemain matin, il portait plainte.

La police enquête.

Etat Civil. — Naissance : Odile Vaneste, route Nationale.

Décès : Omez Henri, 39 ans.

MOUVAUX

Le Ravitaillement

RENOUVELLEMENT DES TICKETS DE RATIONNEMENT GÉNÉRAL

Le renouvellement des tickets de rationnement pour la période du 21 juillet au 17 août aura lieu à la mairie dans l'ordre suivant :

Mardi 15 juillet. — De 8 h. à 11 h. 30, numéros 1 à 350 ; de 14 h. 30, de 701 à 1.050 ; de 14 h. à 17 h., 1.051 à 1.400.

Mercredi 16 juillet. — De 8 h. à 11 h. 30, de 1.401 à 1.750 ; de 14 h. à 17 h., de 1.751 à 2.100.

Vendredi 18 juillet. — De 8 h. à 11 h., de 2.101 à 2.450 ; de 14 h. à 17 h., de 2.451 à 2.800.

Samedi 19 juillet. — De 8 h. à 11 h. 30, de 2.801 à la fin.

Lundi 21 juillet. — De 8 h. à 11 h. 30, tickets supplémentaires pour malades et femmes enceintes.

De 14 h. à 16 h., pour les retardataires.

De plus, il sera fait une distribution de tickets, sucre et savonnettes pour enfants de moins de 2 ans ; sucre pour enfants de 3 à 3 ans.

Se munir de la carte de ravitaillement et du livret de famille.

Afin d'éviter une trop longue attente, prière de respecteur strictement l'ordre établi ci-dessus ; en outre, les habitants sont priés d'avoir le plus grand soin de leurs tickets, car ceux-ci en cas de perte ne pourront être remplacés. Ils doivent vérifier le nombre de leurs tickets avant de quitter la salle du ravitaillement car, une fois sorti de la salle, aucune réclamation ne sera admise.

Il est rappelé une dernière fois que tout changement de situation dans la famille doit être signalé immédiatement au service du ravitaillement, sous peine de sanctions très sévères.

Les travailleurs lourds sont tenus de faire mettre le cachet de la mairie sur leurs feuilles de tickets supplémentaires avant de se rendre chez les commerçants.

Etat Civil. — Naissance. — Michel Watel, 3, contour du Sacré-Cœur.

SIN-LE-NOBLE - Mme DESSAINTE, ses enfants ; M. et Mme LEFILS-COFFIER et toute la famille, remercient les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles de **M. Jules DESSAINTE**, de **Sin-le-Noble**, et celles qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 3.605

MARCQ-EN-BARŒUL

DISPARITION D'UNE SOMME DE 400 FRANCS

Tandis que M. Léon Leclercq, 37 ans, demeurant rue d'Austerlitz, 48, à Tourcoing, prenait un bain dans un établissement du Croisé-Laroche, un malfaiteur s'est introduit dans sa cabine et lui a soustrait une somme de 400 francs placée dans un portemonnaie qui se trouvait dans la poche de son pantalon.

Une enquête est ouverte.

Vol dans un champ. — Une plainte a été déposée au commissariat de police par M. Louis Delaval, cultivateur rue du Quesne, pour vol d'une vingtaine de kilos de pommes de terre dans son champ situé chemin du Halage.

Une enquête est ouverte.

Vol d'un vélo. — Un journalier, M. Camille Bondux, âgé de 24 ans, demeurant à Wambrechie (B.), rue Zevecove, 18, avait placé son vélo à proximité de la ferme des Marguerites, au hameau de Ghesles ; lorsque quelques instants après il constata la disparition de sa machine, la police locale en fut prévenue.

Enquête de commodo et incommodo. — Une enquête est ouverte sur un projet d'aliénation d'une parcelle de terrain communal divisée en trois lots, reprise au cadastre sous partie du n° 1871 de la section A, d'une superficie totale de 984 m2 53, située avenue du Maréchal Foch.

Les dossiers sont déposés au secrétariat de la Mairie jusqu'au vendredi 18 juillet 1941 et ils peuvent être consultés aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

M. Louis Dieu, nommé commissaire-enquêteur, recevra en cette qualité à l'Hôtel de Ville, le vendredi 18 juillet, de 14 h. à 16 heures.

BOUVINES

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

Sans aucune nouvelle depuis une année, on vient d'apprendre officiellement le décès du brigadier-chef Emile Brocart, du 18e chasseurs à cheval, tombé à Vierzon (Cher) le 17 juin 1940 et inhumé à Villages (Cher), cimetière communal de Vierzon, le 20 Juin 1940.

Agé de 26 ans, le brigadier-chef Emile Brocart était le fils de M.

M. Emile BROCART
(Ph. privée)

Arsène Brocart, adjoint au maire de Bouvines et le neveu de M. Jean François Brocart, ancien professeur d'Anglais à l'Ecole supérieure de Lille.

Un service solennel commandé par les anciens combattants sera célébré le Lundi 14 Juillet, à 9 heures 1/2 (heure française) en l'église de Bouvines pour le repos de l'âme du très regretté défunt qui jouissait de l'estime et de la sympathie générale et laisse d'unanimes regrets.

LAMBERSART

LES TRAVAUX LE LONG DU BOIS

La double piste de ciment établie entre le virage du café des Fleurs et le poste d'octroi a été livrée à la circulation ; depuis deux jours, on peut voir de nombreux cyclistes et piétons les emprunter.

Dans un précédent article, nous avions posé la question « Qu'a-t-on fait pour les piétons », la réponse a été nette, un poteau indicateur a été posé à chaque début de piste, et le côté du bois est réservé aux piétons, l'autre piste longeant la route, aux cyclistes, ce qui est très bien. Mais encore faudrait-il que cela soit obligatoire car il y a encore beaucoup de cyclistes qui roulent sur le macadam.

Le gros œuvre de cette partie des travaux est l'ancien rempart où est établi le poste d'octroi ; sous le soleil brûlant, les ouvriers ont bien du mal à le démolir, car les murs et voûtes ont été faits avec des matériaux particulièrement résistants. Quand cela sera fini, la continuation des pistes pourra être poursuivie. Ceci n'est qu'une question de temps.

UN CYCLISTE RENVERSÉ PAR UN CAMION

Mercredi vers 13 h. 30, un jeune cycliste qui portait accroché à son guidon, un fourre-tout avec deux bouteilles, a été tamponné par un camion. Le cycliste, Maurice P..., 15 ans, chaussée de la Roserale, fut culbuté, mais il eût plus peur que de mal. Son vélo est bien mal en point.

La camionnette dont le conducteur est M. Jean Dubrulle, n'a pas été endommagée.

La gendarmerie et la police locale vint sur place afin d'établir les responsabilités.

HAUBOURDIN

Cultures de pommes de terre. — Les personnes qui auraient constaté la présence de foyers de doryphores dans leurs cultures de pommes de terre, sont priées d'en aviser immédiatement les services de la mairie.

Fermeture d'estaminet. — Par mesure de police et suivant ordre de M. le Préfet du Nord, la fermeture définitive de l'estaminet « Au Signal d'arrêt », sis 31, cité Carmel, à Haubourdin, a été ordonnée. Le tenancier s'était vu dresser plusieurs contraventions pour fermeture tardive et refuge de malfaiteurs.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

VOL DE 6.000 FRANCS D'UN SAC A MAIN DE LÉGUMES ET D'UN VÉLO

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

Mme veuve Nouzet, née Labouré Hermance, 11, rue Saint-Hubert, pour vol d'environ 6.000 fr., commis chez elle durant le mois de juin dernier D'après la plaignante, cette somme se trouvait dans une armoire ; il n'y a aucune effraction.

— Mme Vanden Herde Solange, 41, rue Mazagram, pour vol d'un sac à main renfermant un porte-monnaie avec 180 fr., ainsi que ses cartes de ravitaillement, de lait, de charbon et son livret de famille.

— Mme Machu Jeanne, pour vol de légumes dans le jardin qu'elle cultive rue Lequeux, commis la nuit du 7 au 8 courant. Préjudice : 300 francs.

— M. Pédot Edmond, 127, rue d'Oran, à La Madeleine, pour vol d'une bicyclette estimée 1.600 fr., commis hier, vers 10 h., promenade du Préfet.

TOMBÉ D'UN TOIT

Mardi, vers 11 h., le nommé Tilleul François, 19 ans, demeurant rue du Vaisseau-Le Vengeur, 5, manœuvre de couvreur au service de M. Desmullier, 54, rue Gambetta, à Thumesnil, est tombé d'un toit où il travaillait, rue Auguste-Comte. Il a été transporté immédiatement en ambulance à l'hôpital de la Charité, où son état n'a pas été jugé grave. Tilleul se plaint seulement de douleurs à la partie inférieure des côtes.

TOMBÉ A L'EAU

Mercredi, vers 7 h. 45, le nommé Lecastel Edouard, 39 ans, demeurant à Lille, rue Wicar, dans un immeuble en démolitions, a été retiré du canal de la Deûle, près du Ramponneau, par le marinier Castel Arsène, domicilié rue de Calais, 13, à Dunkerque. Lecastel, qui paraît simple d'esprit, n'a pas indiqué dans quelles circonstances il avait fait une chute dans le canal.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

M. Lansuit Prosper, marchand de légumes, 26, rue du Pont du Lion-d'Or, tombé malade, mercredi, sur le carreau des Halles centrales, a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, après avoir été visité par un docteur, sur la demande de sa femme qui se trouvait avec lui.

UN LÉGER INCENDIE

Mardi, à 4 h. 30, un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'appartement de M. Curineut Auguste, au premier étage du numéro 108 bis, rue de Paris. Les sapeurs-pompiers, qui s'y étaient transportés, n'ont pas eu à intervenir. Des renseignements recueillis sur place, il résulte que la bonne de M. Curineut avait, par mégarde, laissé le contact électrique sur la machine à laver et que, par suite de l'échauffement, le fil conducteur avait pris feu en dégageant de la fumée. Il n'y a pas eu de dégâts.

Tribunal correctionnel

Escroquerie aux prisonniers

Baptiste Moulard, 21 ans, ajusteur, rue des Sarrazins, à **Lille**, avait pris la fausse qualité de mandataire de prisonniers de guerre et s'était fait remettre de l'argent, des vivres et du linge, qu'il conserva par devers lui.

Le tribunal lui a infligé 18 mois d'emprisonnement.

VOLEUR DE BICYCLETTE

Six mois d'emprisonnement à Achille Debrucker, 18 ans, mécanicien à **Roubaix**, pour vol d'une bicyclette à **Wattrelos**.

LA BIEN D'AUTRUI

Pour avoir dérobé de la toile et du coton au préjudice d'une maison d'**Armentières**, trois mois avec sursis à Alphonse Castelain, 33 ans, homme de peine domicilié à **Armentières** ; Emile Fonteyne épicier à **Lille**, rue Newton et Julien Vanderhagen, en fuite, qui ont volé aux établissements Spriet-Bouchez, six pièces de toile, ont été condamnés : Fonteyne, à trois mois ; Vanderhagen, à un an par défaut ; pour vol d'une génisse à **Wattignies** en juin 1940, un an par défaut à Gustave Taillez, journalier, sans domicile fixe ; trois mois à Désiré Delbrouk sans profession, à **Neuville-en-Ferrain** pour vol de récoltes ; deux mois à Désiré Sohain, ouvrier agricole, sans résidence connue, pour avoir soustrait deux volailles ; trois mois avec sursis et 25 francs d'amende à Maurice Deprez, chauffeur, à Allennes-les-Marais ; deux mois avec sursis et 50 fr. d'amende à Etienne Crampel, boucher à **Lens**, rue de Roubaix, pour recel de balles de ficelle.

A LA FRONTIÈRE

Pour avoir tenté d'exporter du blé, Henri Capelle, mineur à **Jemmapes** (Belgique) et Jules Cambier, mineur à **Quaregnon**, ont été condamnés à trois mois d'emprisonnement avec sursis et à 500 francs d'amende.

Six jours et 500 fr. à Raymond Notte, 19 ans, rue Jean-Macé, à **Roubaix**, pour tentative de fraude de deux kilos de tabac étranger.

AFFAIRES DIVERSES

Trois mois à Charles Guidet sans profession, à **Saint-André**, pour mendicité.

— Six mois à Achille Deblaere, colporteur à Menin, pour infraction à arrêté d'expulsion.

— C'est également pour escroquerie du même genre que comparaissait Léon Ducoin, 38 ans, domicilié à **Lezennes** et à qui le tribunal a infligé six mois d'emprisonnement.

TOURCOING

Les cours d'arboriculture fruitière et de jardinage à Tourcoing

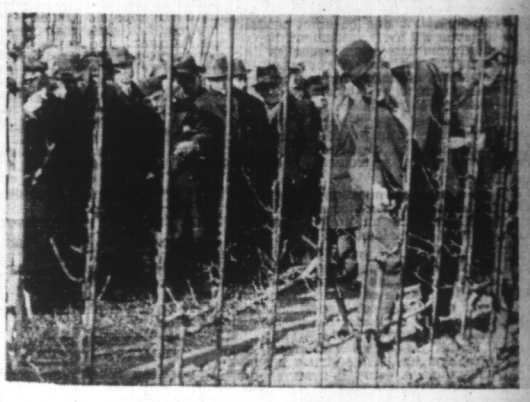

M. LASSER donnant une leçon de taille.
(Ph. Archives).

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de l'effort accompli à Tourcoing pour favoriser la culture des jardins familiaux et pour utiliser au maximum toutes les parcelles de terrains inoccupés.

A côté des efforts réalisés par l'Administration municipale, ainsi que par les sociétés particulières, il convient d'ajouter les cours d'arboriculture fruitière et de jardinage.

A vrai dire, ces cours existent depuis de nombreuses années, tout au moins pour la première partie ; la branche jardinage n'a été ajoutée qu'en raison des circonstances.

Chaque année, en effet, dès le renouveau s'ouvrent ces cours qui sont destinés à permettre aux amateurs d'acquérir les connaissances élémentaires pour l'entretien de leurs arbres fruitiers et aussi pour la lutte contre leurs parasites.

Ces cours, qui sont professés avec un inlassable dévouement par M. Maurice Lasser, directeur des jardins et plantations de la ville, comprennent une partie théorique et de très nombreuses applications pratiques.

C'est ainsi qu'au cours de la saison, après que de claires explications ont été données, les élèves, et ce